Protocole d'entente avec la Federation of Saskatchewan Indian Nations

<u>Province : Saskatchewan Personne-ressource : Ted Amendt</u>

Niveau : Maternelle – 12^e année Thème : Politiques gouvernementales

Description de la pratique :

Le gouvernement de la Saskatchewan croit aux solides partenariats avec les Premières nations et la Nation métisse dans la planification de l'éducation et dans les processus de décision, à tous les niveaux du système d'enseignement. Travailler en partenariat avec les Premières nations et la Nation métisse permettra de créer un système d'éducation continue, pour offrir aux jeunes des possibilités d'études adaptées à leur culture, à leurs besoins et à leurs aspirations uniques.

Contexte:

Les tendances démographiques indiquent qu'il faut redoubler d'efforts pour améliorer les conditions d'éducation pour les élèves autochtones. En 2001 en Saskatchewan, 58 p. 100 des Autochtones avaient moins de 25 ans, contre 33 p. 100 des non Autochtones, et un enfant sur quatre, soit 25 p. 100, était autochtone. Les projections démographiques pour la Saskatchewan indiquent qu'environ 45 p. 100 des enfants de la maternelle seront d'origine autochtone en 2016.

Jusqu'à présent, les enfants et les jeunes des Premières nations et de la Nation métisse qui fréquentent le système d'éducation provincial de la maternelle à la 12^e année n'ont pas pleinement réalisé leur potentiel. Plus de 48 p. 100 des Autochtones ont un niveau d'éducation inférieur au secondaire, contre 30,8 p. 100 des non Autochtones. Les élèves des Premières nations et de la Nation métisse continuent d'être surreprésentés parmi les élèves qui décrochent ou qui échouent à l'école. Pour assurer le développement durable de la Saskatchewan, il faut relever ce défi et mettre en place un système d'enseignement qui répond aux besoins des élèves des Premières nations et de la Nation métisse.

C'est pourquoi Saskatchewan Learning fait activement la promotion de partenariats avec les Premières nations et la Nation métisse, à tous les niveaux du système d'éducation, et y prend une part active. Ces partenariats sont créés pour parvenir à des ententes sur les frais de scolarité et pour appuyer les projets d'éducation autochtone dans les divisions scolaires.

Progrès:

À l'automne 2002, les dirigeantes et dirigeants de la FSIN (Federation of Saskatchewan Indian Nations), de l'Education and Training Secretariat et de Saskatchewan Learning ont esquissé un protocole d'entente sur les moyens de collaborer efficacement au profit de tous les enfants et de tous les jeunes en Saskatchewan. Le 27 février 2003, le ministre de Saskatchewan Learning et le vice-chef de la FSIN ont signé ce protocole d'entente. Après quoi, la FSIN et Saskatchewan Learning ont adopté un plan conjoint de travail, en fonction des objectifs du protocole d'entente. Au départ, ce plan visait l'établissement de normes partagées, mais à présent les efforts portent à la fois sur le partage des normes et sur le développement des ressources.

À l'automne 2003, Saskatchewan Learning a fait paraître Building Partnerships: First Nations and Métis Peoples and the Provincial Education System – Policy Framework for Saskatchewan's Prekindergarten to Grade 12 Education System. Cette politique définit le cadre dans lequel les divisions scolaires peuvent conclure des ententes de partenariat avec les organisations des Premières nations et de la Nation métisse.

Les partenariats continuent de représenter l'officialisation des relations entre le système d'enseignement provincial et les peuples autochtones. Ils sont conçus pour optimiser les avantages et les réussites des élèves. Les modèles de partenariats, les lignes directrices et les politiques qui reflètent les réalités de la collectivité s'avèrent utiles. De plus en plus, des ententes sont négociées sur les frais de scolarité et sur d'autres sujets en matière d'éducation dans le cadre des partenariats ainsi mis en place.

Résultats:

Des partenariats se sont formés entre les Premières nations et les divisions scolaires un peu partout en Saskatchewan. Ces partenariats ont ouvert les possibilités de partager le processus décisionnel avec les Premières nations et la Nation métisse. Ils ont aussi permis de créer des projets relatifs à l'intégration du contenu et des perspectives autochtones, aux programmes d'études, à une main-d'œuvre représentative, aux programmes de langue, au partage de la gouvernance et aux écoles secondaires alternatives.

Adaptabilité:

Les partenariats sont créés de manière à ne pas enfreindre les droits en vertu des traités. La formation des partenariats entre les Premières nations, la Nation métisse et les divisions scolaires renforce les occasions de partager le processus de décision. S'appuyant sur des principes acceptés d'un commun accord, ces partenariats mèneront à une vision commune de l'éducation qui fera bonne place aux peuples autochtones et qui rendra possible le succès des élèves des Premières nations et de la Nation métisse. Cette notion de partenariats pourrait s'appliquer dans de nombreuses instances partout au Canada.

Pour plus de renseignements :

Ted Amendt Directeur, First Nations and Métis Education,

Saskatchewan Learning

tamendt@sasked.gov.sk.ca 306-933-7630